

Procès Verbal du Conseil Municipal du 10 février 2016 à 20 h 30

L'an deux mille seize, le dix février, le Conseil Municipal de la commune de **TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **1^{er} février 2016**

PRÉSENTS : Mesdames Brigitte CAPDENAT , Patricia LABAT QUINTARD, Martine MUSQUI et Annie ROBEILLO et Messieurs Patrick LONGUESSERRE, Christian LAYTOU, Jean Claude LOUIT, Serge TIRA, Didier BALSAC, Ghislain PHILIP, Stéphane GONDAL.

EXCUSES : Françoise MIRABEL, Dominique VEYRAC et Romain VIALATTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M^{me} Martine MUSQUI

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections à apporter au dernier procès-verbal. En l'absence de remarques, ce dernier est adopté à l'unanimité.

1/Objet : VOIRIE – Travaux GIRATOIRE – CONVENTION AVEC LE SDEE 47

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux en vue de créer un Giratoire route de FUMEL, il est nécessaire de passer une convention avec le SDEE 47 pour en réaliser l'éclairage.

Monsieur le Maire donne lecture du devis dont le montant s'élève à 18619,20€ TTC dont 11637,00€ à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis du SDEE 47 d'un montant de 18619,20€ TTC
- **ACCEPTE** la participation de la Commune à hauteur de 11637€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de cette opération,

1/Objet : FINANCES – DM n°1

La délibération est retirée de l'ordre du jour

2/Objet : FINANCES – réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la consultation des organismes bancaires en vue de réaliser un emprunt de 700.000€, la proposition du Crédit Agricole est la mieux placée.

Il donne lecture des conditions du prêt :

- Montant : 700.000€
- Nombre d'échéances 15
- Périodicité : annuelle

- Frais de dossier : 700€
- Taux : 2.05

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation d'un emprunt de 700.000€ auprès du Crédit Agricole
- **ACCEPTE** les conditions exposées ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de cette opération,

3/Objet : ADMINISTRATION – convention de servitude sdee 47

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de conventionner avec le SDEE 47 et de son concessionnaire pour créer des servitudes sur les parcelles D 353 et D405 au lieu-dit « Lattouffagne » à Tournon d'Agenais, en vue d'implanter des ouvrages de distribution électrique.

Ces conventions de servitude, si elles concernent des ouvrages souterrains d'un linéaire supérieur ou égal à 2 mètres, ainsi que l'implantation d'un poste de transformation peuvent faire l'objet d'une publication auprès du service de Publicité de Foncière.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les conventions de servitudes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de cette opération,

4/Objet : finances – FONDS DE CONCOURS d'INVESTISSEMENT AU SDEE 47

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de conventionner avec le SDEE 47 dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public à l'extérieur de la bastide.

Il donne lecture du devis d'un montant de 8024,81€ HT et précise que la contribution municipale s'élèvera à 3183,61€.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis de 8024,81€ HT pour la rénovation de l'éclairage public extérieur à la bastide
- **PRECISE** que la contribution sera versée sous forme d'une contribution communale de 3183,61€
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de cette opération,

5/Objet : personnel – convention avec le cdg 47 médecine préventive

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de passer une convention avec le CDG 47 en vue d'assurer le suivi médical des agents de droit privé. Il précise que le montant de 80€ par agent reste inchangé.

Il donne lecture du projet de convention.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention dont il a été donné lecture
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de cette opération,

6/Objet : administration – referent securite routier

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame le Préfet souhaite la nomination d'un référent sécurité routière au sein du Conseil municipal.

Après lecture du courrier de la Préfecture, il propose de nommer Monsieur Romain VIALATTE à cette fonction.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nomination de Monsieur Romain VIALATTE comme référent sécurité routière

7/Objet : AGRICULTURE – motion de soutien

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi par l'ADRA 47 en vue de sensibiliser les élus à la situation des retraités agricoles.

Il donne lecture du courrier et propose de soutenir la motion déposée par cette association en vue d'obtenir une amélioration des conditions de retraite de ce secteur.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la motion dont il a été donné lecture.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

La Secrétaire de séance

MARTINE MUSQUI